



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E62206

VALABLE JUSQU'AU 03/12/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1935

Forme juridique : SAS

Capital : 5 564

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 69 B 63

Siret : 916 920 630 00016

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4020052

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/267219

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/267219

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Raison sociale : FRITSCH

44 RTE DE LA SCHLUCHT
68140 SOULTZEREN

Téléphone : 03 89 77 32 69

Portable :

Site Internet : www.charpentes-fritsch.fr

E-mail : gestion@charpente-fritsch.fr

Responsabilité légale :
COURAULT MATTHIAS PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure) Mention RGE	21/09/2020
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	21/09/2020
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	21/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.